



Vente en indivision et choix notaire

Par **batory**, le **07/03/2019** à **12:52**

bonjour,rnrnNous sommes trois frères et sœurs, propriétaires en indivision d'une maison mise en vente et aucun n'habite dans la même région.rnSi notre acquéreur choisit son notaire, est-ce qu'il envisageable que, chacun de nous choisissent, son propre notaire, sans frais ni honoraires supplémentaires ?rnrnCe qui impliquerait l'intervention de 4 notaires.

Par **morobar**, le **08/03/2019** à **08:07**

Bonjour,rnLe vendeur c'est l'indivision. Il paraît peu probable que chaque indivi puisse mandater son propre notaire.rnPour un bien dans ma famille il faudrait louer le POPB de Bercy avec les 60 indivisaires recensés à ce jour.